

**PROCES VERBAL
BUREAU COMMUNAUTAIRE
du jeudi 21 mai 2026
à 18 h 30**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-huit heures trente minutes, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le treize mai 2026, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE.

Monsieur Jérôme BIGNON a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique LOUWAGIE

Geoffrey LE DÉAN

Jérôme BIGNON

Véronique HELLEUX

Nicolas MASSE

Gilbert MATELOT

Didier COUSIN

Serge DELAVALLÉE

Christophe POTTIER

Pouvoir : Jean-Luc BEAUFILS a donné pouvoir à Véronique HELLEUX

Absents excusés : Nathalie LENÔTRE

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Bureau communautaire du 23 avril 2026
- Préparation du Conseil communautaire du 28 mai 2026
- Nominations au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Nominations à l'Office de Tourisme

Ressources humaines

- Point sur un contentieux social au CIAS

Urbanisme

- Point sur le contentieux avec P. Thouin
- Point sur le PLUi
- Point sur l'exercice du droit de préemption sur le bien sis 4 rue Pasteur à L'Aigle
- Présentation des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Finances

- Présentation du calendrier budgétaire 2027

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Bureau communautaire du 23 avril 2026

Madame la Présidente met à l'approbation des membres du Bureau communautaire le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2026.

Le procès-verbal de la réunion du Bureau communautaire du 23 avril 2026 a été adopté à l'unanimité.

Préparation du Conseil communautaire du 28 mai 2026

- Le projet de note de synthèse est passé en revue. Des observations sont formulées dont concernant le point 1.2 Décision 2026-05-12-119 Contrat de partenariat pour l'expérimentation de véhicules intermédiaires électriques avec la société CLIMACT. Prévoir une communication sur l'opération. Il est souhaitable d'installer des prises de recharges Place du Parc pour la CdC.
- Mme la Présidente informe les Vice-Présidents qu'elle a donné délégation à 5 conseillers communautaires à savoir :
 - o Mme. Delphine Prieur, démocratie participative
 - o M. Daniel Lande, Ouvrages d'art
 - o Mme. Hélène Jeanne, communication
 - o M. Wiener Fleurimond, isolement social
 - o M. Fabien Fauquet, mutualisation au service des communes
- 1.3 Désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme :
Mme la Présidente indique aux Vice-Présidents qu'elle propose les personnes suivantes pour siéger à l'Office du Tourisme :
Pour les conseillers communautaires
 - o M. CERESER
 - o M. COUSIN
 - o M. CHEBASSIER
 - o M. GORET
 - o M. HAREL
 - o M. HUREL
 - o Mme JEANNE
 - o M. MARTEL
 - o Mme MARTIN
 - o M. MATELOT
 - o M. NOUAIL
Pour les socio-professionnels
 - o M. GANIVET
 - o Mme HAUE
 - o Mme KLIMKO
 - o M. LAMBOLET
 - o Mme LARUELLE
 - o M. LECLAYOU
 - o M. LEGAL

- M. LERINE
- M. PORTET
- Mme RODRIGUEZ

Pas d'autre observation sur la note de synthèse.

- Nominations au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
Mme la Présidente indique également les membres du conseil d'administration du CIAS représentant les associations à caractère social qu'elle va nommer :
 - RICHARD Martine représentant le Secours Catholique de L'Aigle
 - GARCIA Françoise pour Eveil et Prévention
 - LHESSANI Abdhellah pour la Mission Locale de L'Aigle-Mortagne
 - GOUIN Paule pour l'UDAF de l'Orne
 - DUPONT Hugo pour la MJC L'Aigle
 - LAGOUTTE Caroline pour AAES
 - DAEL Camille pour YSOS Orne
 - REINHART Patrice pour les Petits Frères des Pauvres
 - THERY Sophie pour La Corne d'Or Randonnai

Point sur un contentieux social au CIAS

Dans le cadre du contentieux qui oppose le CIAS à une de ses agents qui a été licenciée et qui a fait un recours contentieux au fond et en référé, le jugement de ce dernier a été rendu, déboutant l'agent et la condamnant à versé 1 000€ au CIAS au titre des dépens. L'agent a de plus retiré sa plainte.

Point sur un contentieux d'urbanisme à Saint-Martin d'Ecublei, la CdC a accepté la médiation proposée par le juge.

Point sur le PLUi, suite au courrier du Préfet indiquant que la CdC dépassait dans le PLUi les constructibilités qui résulteraient du SRADDET. Ce dernier n'est pas encore approuvé, un changement législatif pourrait rendre la mise en conformité du PLUi inutile. Il convient de s'opposer à cette demande.

Point sur l'exercice du droit de préemption sur le bien sis 4 rue Pasteur à L'Aigle. Un protocole devant notaire a été signé avec le propriétaire de la maison située derrière l'ex-local Engie par lequel il s'engage à racheter celui-ci à la CdC dans le cas où elle préempterait. Ce protocole est contraignant pour l'acheteur en terme de calendrier et de nature des travaux. La CdC va donc préempter et la revente sera inscrite au conseil communautaire suivant l'acquisition au prix d'achat plus les frais.

Présentation des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Présentation du calendrier budgétaire 2027 pour un vote du budget en décembre 2026

Questions diverses

- La mise en place du Transport à la Demande
- Travaux du centre bourg de la Ferté Fresnel

- Ouverture d'une classe à Villers en Ouche
- Etat des joints thermocollés du pôle sportif intercommunal
- Pompe à chaleur de l'école de Chandai, les mesures effectuées par l'APAVE ne montre pas d'anomalie
- Avancement des chantiers Victor Hugo et PSLA de Moulins la Marche
- Une élève de l'école de Saint-Ouen a remporté le championnat de lecture au niveau du département.
- Les terrasses de l'été
- Les subventions aux associations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Secrétaire de séance,
Jérôme BIGNON



La Présidente,
Véronique LOUWAGIE



